

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

LA VENTE DES EPICERIES

La Mairie communale : L'Administration municipale a décidé de poursuivre l'organisation rationnelle de la vente d'épicerie destinée à leur répartition équitable.

AVIS A NOS CLIENTS CORRESPONDANTS DEPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne possédant un titre de correspondant dépositaire de se rendre aux bureaux de l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondant, dépositaire, etc.), de se munir d'un certificat d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la subtilité à insérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA DIMANCHE

Les membres du Conseil municipal se réuniront dimanche 19, à 10 h, à l'Hôtel de ville.

A propos des inscriptions pour les pommes de terre

Les commerçants sont informés qu'ils doivent procéder dès maintenant à l'inscription de clients pour les prochaines distributions de pommes de terre.

AVIS AUX DETENTEURS DE LEGUMES SECS

La Préfecture invite tous les grossistes, 1/2 grossistes, détaillants et autres personnes qui détiennent des légumes secs à déposer dans un délai déterminé une déclaration et la remettre au service du ravitaillement général.

AVIS AUX DETENTEURS D'APPAREILS DUPLICATEURS

Les propriétaires d'appareils duplicateurs ou de polycopie et en général tous les appareils pouvant servir à la production ou à la reproduction de circulaires ou tracts, doivent en vertu de l'article 1er du décret du 10 janvier 1941, faire la déclaration immédiate à la Mairie.

Sociétés et Comités

Cœlia Roubaissienne. — Samedi 18, à 17 h 30, à la Rotonde. Répétition musicale. Amicale des Employés de l'Industrie Textile de Roubaix. — Dimanche 19, réunion mensuelle à 10 h.

De Roubaix à Tourcoing

Essence ainsi que trois cuves de couteurs. Les vendeurs se rendront ensuite dans la forge de l'usine, après avoir pénétré par la fenêtre et ouvert la porte par effraction.

AVIS AUX CHOMEURS

Conformément aux dernières instructions reçues, les chômeurs complets ne seront pris dorénavant en charge par le Fonds de chômage qu'à partir du jour où ils se présentent au Bureau de Placement de Lys, c'est-à-dire à partir de la date portée sur le triptique.

AU SUJET DU TAUX DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE

Lors de sa réunion du 23 novembre dernier, le Conseil municipal avait sollicité que le taux des allocations de chômage soit porté à un chiffre déterminé qui celui servi aux chômeurs des villes voisines.

CROIX LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : Secteur N° 1. — Salle de la Consultation des nourrissons, rue de Valenciennes.

SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVEES DE RESSOURCES

Le paiement des secours de chômage aura lieu vendredi 17 et samedi 18 janvier, à la salle des fêtes rue du Capreau.

Paiement des allocations militaires

Le paiement pour la première quinzaine de janvier se poursuivra : le samedi 18 janvier, de 9 h à 11 h 30, au Bureau de placement.

Vol de trois lapins.

Au cours du nuit de mardi à mercredi, un hardi voleur s'est introduit dans la maison d'un habitant de la rue de l'Égalité et a fait main basse sur trois superbes lapins qu'il a emportés.

L'inscription pour le charbon

L'inscription se poursuivra chez Mme Vve Toulemond, rue de Valenciennes, à l'angle de la rue de Valenciennes, le Centre 2 (côté gauche de la rue de Lille).

Location de lumières.

Il est rappelé une fois de plus à la population que l'occupation des lieux doit être perceptible de jour et de nuit, en vertu de la loi du 10 janvier 1941.

Matutés et invalides du travail.

Dimanche 19 janvier, de 10 h à midi, permanence de la Fédération nationale des matutés et invalides du travail, au local des Oursiers, 47, rue de Mautheuge, à Croix.

ARRÊTATION D'UN GAMIN ONNETOUSSERA PLUS DE 15 ANS. CET HIVER AUTEUR DE VOLS DE VELOS

Le receleur est également arrêté. Il n'est pour ainsi dire pas de jour où il n'ayons signalé un ou plusieurs vols de vélos, commis tant à Roubaix qu'à Tourcoing.

MOVUVAIS ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la première quinzaine de janvier se fera à la Mairie, salle du rez-de-chaussée. Le vendredi 17 janvier, de 9 h à 11 h 30, de 14 h 15 à 16 h 15.

RONCQ

Carte nationale de priorité. — Peut être obtenue cette carte, les mères de famille ayant au moins 14 ans, ou deux enfants vivants de moins de 4 ans.

HALLUIN Collision d'autos

Mercredi vers 11 h du matin, l'auto conduite par M. le docteur Louf débouchait du contour de l'église St-Hilaire pour entrer dans la rue de Valenciennes.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Ce paiement aura lieu vendredi 17 janvier, à la Mairie, de 9 h 30 à 10 h, au Bureau de Chômage.

DECLARATION DE POSSESSION D'APPAREILS DUPLICATEURS

Tous les propriétaires d'appareils duplicateurs ou de polycopie, ainsi que ceux des appareils pouvant servir à la reproduction de circulaires ou tracts, doivent en vertu de l'article 1er du décret du 10 janvier 1941, faire la déclaration immédiate à la Mairie.

MARCO-EN-BARCEL

Avis aux détenteurs d'appareils duplicateurs, aux copistes, etc. Les propriétaires d'appareils duplicateurs ou de polycopie et en général de tous appareils pouvant servir à la production ou à la reproduction de circulaires ou tracts, doivent en vertu de l'article 1er du décret du 10 janvier 1941, faire la déclaration immédiate à la Mairie.

LILLE Tribunal correctionnel

APRES L'EVACUATION Pour vol d'objets mobiliers commis pendant l'évacuation, au préjudice de M. Desrousseaux, 31 ans, mécanicien, même ville, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

LE BIEN D'AUTRUI

Aux ateliers où il travaillait, Lucien Parent, 20 ans, journalier à Werzig-2, a dérobé des courroies de 2 mois d'emprisonnement.

Voleur et receleur à Mouvaux

Léon Deschodt, 40 ans, rue de Valenciennes, à Mouvaux, a dérobé une bicyclette. Cette machine fut recueillie par Hector Leuridan, 64 ans, mécanicien en cycles, rue de Turenne, à Mouvaux.

ARRÊTATION D'UN GAMIN ONNETOUSSERA PLUS DE 15 ANS. CET HIVER AUTEUR DE VOLS DE VELOS

Le receleur est également arrêté. Il n'est pour ainsi dire pas de jour où il n'ayons signalé un ou plusieurs vols de vélos, commis tant à Roubaix qu'à Tourcoing.

MOVUVAIS ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la première quinzaine de janvier se fera à la Mairie, salle du rez-de-chaussée. Le vendredi 17 janvier, de 9 h à 11 h 30, de 14 h 15 à 16 h 15.

RONCQ

Carte nationale de priorité. — Peut être obtenue cette carte, les mères de famille ayant au moins 14 ans, ou deux enfants vivants de moins de 4 ans.

HALLUIN Collision d'autos

Mercredi vers 11 h du matin, l'auto conduite par M. le docteur Louf débouchait du contour de l'église St-Hilaire pour entrer dans la rue de Valenciennes.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Ce paiement aura lieu vendredi 17 janvier, à la Mairie, de 9 h 30 à 10 h, au Bureau de Chômage.

DECLARATION DE POSSESSION D'APPAREILS DUPLICATEURS

Tous les propriétaires d'appareils duplicateurs ou de polycopie, ainsi que ceux des appareils pouvant servir à la reproduction de circulaires ou tracts, doivent en vertu de l'article 1er du décret du 10 janvier 1941, faire la déclaration immédiate à la Mairie.

MARCO-EN-BARCEL

Avis aux détenteurs d'appareils duplicateurs, aux copistes, etc. Les propriétaires d'appareils duplicateurs ou de polycopie et en général de tous appareils pouvant servir à la production ou à la reproduction de circulaires ou tracts, doivent en vertu de l'article 1er du décret du 10 janvier 1941, faire la déclaration immédiate à la Mairie.

LILLE Tribunal correctionnel

APRES L'EVACUATION Pour vol d'objets mobiliers commis pendant l'évacuation, au préjudice de M. Desrousseaux, 31 ans, mécanicien, même ville, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

LE BIEN D'AUTRUI

Aux ateliers où il travaillait, Lucien Parent, 20 ans, journalier à Werzig-2, a dérobé des courroies de 2 mois d'emprisonnement.

Voleur et receleur à Mouvaux

Léon Deschodt, 40 ans, rue de Valenciennes, à Mouvaux, a dérobé une bicyclette. Cette machine fut recueillie par Hector Leuridan, 64 ans, mécanicien en cycles, rue de Turenne, à Mouvaux.

LA PART DU PAUVRE

Quels plus généreux traditionnels de nos jours, le pas de famille, la part du pauvre.

ARRÊSTATION DE DEUX VOLEURS DE VELOS

Mardi, M. Julien Dreze, 46 ans, mécanicien, rue de Valenciennes, s'était rendu à la grandposte pour effectuer des formalités. Il avait laissé sa bicyclette à l'extérieur.

A TRAVERS LA VILLE

Mme Pibar, née Valérie Varvène, 31 ans, demeurant 5, rue de la Halle, s'était absente pendant quelques minutes pour faire une course aux épicerie.

UN PIETON EST RENVERSE PAR UNE AUTO

Mardi, vers midi 30, à l'angle des rues de Lannoy et Monifongier, M. Desiré Lambert, 81 ans, demeurant 81, rue Dupuy-Lôme, a été renversé par une automobile.

AVIS AUX BOUCHERS ET CHARCUTIERS

Il est rappelé aux bouchers et charcutiers que suivant les instructions préfectorales en vigueur, ils ne peuvent vendre de viande en vente, leur magasin fermé.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit : Secteur N° 1. — Salle de la Consultation des nourrissons, rue de Valenciennes.

SECOURS DE CHOMAGE ET AUX FAMILLES PRIVEES DE RESSOURCES

Le paiement des secours de chômage aura lieu vendredi 17 et samedi 18 janvier, à la salle des fêtes rue du Capreau.

Paiement des allocations militaires

Le paiement pour la première quinzaine de janvier se poursuivra : le samedi 18 janvier, de 9 h à 11 h 30, au Bureau de placement.

Vol de trois lapins.

Au cours du nuit de mardi à mercredi, un hardi voleur s'est introduit dans la maison d'un habitant de la rue de l'Égalité et a fait main basse sur trois superbes lapins qu'il a emportés.

L'inscription pour le charbon

L'inscription se poursuivra chez Mme Vve Toulemond, rue de Valenciennes, à l'angle de la rue de Valenciennes, le Centre 2 (côté gauche de la rue de Lille).

Location de lumières.

Il est rappelé une fois de plus à la population que l'occupation des lieux doit être perceptible de jour et de nuit, en vertu de la loi du 10 janvier 1941.

Matutés et invalides du travail.

Dimanche 19 janvier, de 10 h à midi, permanence de la Fédération nationale des matutés et invalides du travail, au local des Oursiers, 47, rue de Mautheuge, à Croix.

Matutés et invalides du travail.

Dimanche 19 janvier, de 10 h à midi, permanence de la Fédération nationale des matutés et invalides du travail, au local des Oursiers, 47, rue de Mautheuge, à Croix.

ARRÊTATION D'UN GAMIN ONNETOUSSERA PLUS DE 15 ANS. CET HIVER AUTEUR DE VOLS DE VELOS

Le receleur est également arrêté. Il n'est pour ainsi dire pas de jour où il n'ayons signalé un ou plusieurs vols de vélos, commis tant à Roubaix qu'à Tourcoing.

MOVUVAIS ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement de la première quinzaine de janvier se fera à la Mairie, salle du rez-de-chaussée. Le vendredi 17 janvier, de 9 h à 11 h 30, de 14 h 15 à 16 h 15.

RONCQ

Carte nationale de priorité. — Peut être obtenue cette carte, les mères de famille ayant au moins 14 ans, ou deux enfants vivants de moins de 4 ans.

HALLUIN Collision d'autos

Mercredi vers 11 h du matin, l'auto conduite par M. le docteur Louf débouchait du contour de l'église St-Hilaire pour entrer dans la rue de Valenciennes.

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES

Ce paiement aura lieu vendredi 17 janvier, à la Mairie, de 9 h 30 à 10 h, au Bureau de Chômage.

DECLARATION DE POSSESSION D'APPAREILS DUPLICATEURS

Tous les propriétaires d'appareils duplicateurs ou de polycopie, ainsi que ceux des appareils pouvant servir à la reproduction de circulaires ou tracts, doivent en vertu de l'article 1er du décret du 10 janvier 1941, faire la déclaration immédiate à la Mairie.

MARCO-EN-BARCEL

Avis aux détenteurs d'appareils duplicateurs, aux copistes, etc. Les propriétaires d'appareils duplicateurs ou de polycopie et en général de tous appareils pouvant servir à la production ou à la reproduction de circulaires ou tracts, doivent en vertu de l'article 1er du décret du 10 janvier 1941, faire la déclaration immédiate à la Mairie.

LILLE Tribunal correctionnel

APRES L'EVACUATION Pour vol d'objets mobiliers commis pendant l'évacuation, au préjudice de M. Desrousseaux, 31 ans, mécanicien, même ville, a été condamné à 3 mois d'emprisonnement avec sursis.

LE BIEN D'AUTRUI

Aux ateliers où il travaillait, Lucien Parent, 20 ans, journalier à Werzig-2, a dérobé des courroies de 2 mois d'emprisonnement.

Voleur et receleur à Mouvaux

Léon Deschodt, 40 ans, rue de Valenciennes, à Mouvaux, a dérobé une bicyclette. Cette machine fut recueillie par Hector Leuridan, 64 ans, mécanicien en cycles, rue de Turenne, à Mouvaux.